BULLETIN D'INSCRIPTION

Le nombre des participants est limité à 200. <u>Les inscriptions se feront à compter du samedi 18 mars à partir de 9 h</u> par ordre d'arrivée des réservations. Aucune inscription ne sera validée sans le bulletin dûment rempli et sans réglement.

Nom Prénom :	 	
Ou nom du groupe :	 	

joindre obligatoirement la liste des participants Nom Prénom

Adresse :			
	Commune :		
Tél. :	Mail :		
Nombre de personr	nes : Adultes : 33 € x	=	
Enfants (menu enfa	ant -12 ans): 16 € x	=	

Merci de renvoyer au plus vite et avant le 8 avril 2023 ce bulletin accompagné du réglement par chèque à l'ordre de : Association les Balibeux à : Mme Michèle Bellot 4, rue des Sorbiers 52800 Nogent. Les chèques seront déposés en banque 8 jours avant la marche.

TOTAL

Départ des groupes toutes les 40 minutes à partir de 9 h 20

Nous vous informons que la manifestation aura lieu sauf conditions météorologiques exceptionnelles (Avis de tempête, interdiction de la Préfecture, le jour même, météo alerte rouge...)

Désistement possible jusqu'au 14 avril. Après cette date, le montant des inscriptions restera acquis à l'organisation.

A la réception de votre réservation, une confirmation vous sera donnée par téléphone ou par mail.

L'heure de départ de votre groupe vous sera communiquée la semaine précédant la manifestation.

L'association "les Balibeux" est assurée en responsabilité civile pour l'organisation de cette marche mais décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

L'inscription vaut déclaration d'aptitude à la marche.

Date et signature (obligatoires) :





MENU

Apéritif et ses amuse-bouches

Mousse de canard et salade de lentilles à l'emmental

Blanquette de veau riz pilaf

Fromages

dessert/Bière/Café

Eau et vins* compris en accompagnement sur les différentes étapes

* L'abus d'alcool est dangereux à la santé

Prochaines manifestations 2023

Soirée Guinguette : jeudi 13 juillet Brocante : dimanche 23 juillet Barbecue : dimanche 10 septembre Soirée Beaujolais : vendredi 17 novembre Rue de Fleury 52800 NOGENT
promenade de 14,5 kms en 5 étapes

Routinggerie

Declaration

Les mouveaux commercants

Point de départ : Maison des Associations